

Rappel des types de compétitions

Les compétitions sont organisées en fonction des indices de valeur (IV) - voir la lettre de classement

-compétitions par paires :

***Excellence** : réservé aux paires d'IV au moins égal à 116 ou comportant un joueur de 2° série promo

***Honneur** : réservé aux paires d'IV au moins égal à 78 ou comportant un joueur de 2° série

***Promotion** : ouvert aux joueurs de 3° et 4° série à l'exclusion de ceux antérieurement classés en 1° série ou 2° série majeure

***Espérance** : ouvert à tous, du nouveau joueur au joueur 4° série Promotion (à l'exclusion des joueurs classés en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} série)

-compétitions par équipes (4 minimum- possible à 6 joueurs)

***Excellence** : réservé aux équipes d'IV au moins égal à 232 ou comportant au moins un joueur classé 2^{ème} série promotion

***Honneur** : réservé aux équipes d'IV au moins égal à 156 ou comportant au moins un joueur de 2^{ème} série

***Promotion** : même condition que pour les paires

***Espérance** : même condition que pour les paires- les équipes peuvent comporter 7 joueurs

***Interclubs D1A** : quota de 16 équipes

***Interclubs D1B** :

***Interclubs D2** : ouvert aux équipes IV supérieur à 190 ne jouant pas en D1A et D1B

***Interclubs D3** : ouvert aux équipes d'IV au plus égal à 190 et minima 144 sans joueur de 1^{ère} série

***Interclubs D4** : ouvert aux équipes d'IV au maximum à 144 sans joueur de 1^{ère} série ou 2^{ème} série majeure

***Coupe de France** : plus une équipe est d'IV élevé, plus elle rentre tard dans la compétition; les premiers tours se jouent avec repêchage

***Trophée de France** : équipes pouvant comporter 8 joueurs au maximum. – qualifications en poules régionalisées

Les compétitions par paire et par équipe des niveaux Excellence, Honneur et Promotion sont soit :

open (toutes catégories de joueurs)

réservées aux seniors (joueurs nés en 1950 et avant pour la saison 2010-2011)

réservées aux dames

Les phases sont les suivantes : qualification- ½ finale ou finale de comité –finale de ligue-finale nationale (pour les dames –catégorie Excellence- finale de Comité directe)

Rappel : le Comité de l'Orléanais regroupe l'essentiel des clubs (50) de la région Centre ; le niveau Ligue concerne les comités de l'Orléanais-Charente/Poitou/Vendée-Limousin